



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'ERMONT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JUIN 2023

Procès-Verbal

Conformément aux règles édictées par les statuts approuvés lors de l'assemblée générale du 23 juin 2025,

le conseil d'administration s'est réuni pour confirmer entre autres, les votes des nouveaux adhérents audit conseil.

Savoir :

Séance ouverte à 20h30

Étaient présents : Sophie FAGOT, Jean-Georges HARDOIN, Monique HARDOIN, Alain MAZURIER, Robert LUCZAK, Lydia MASCI, Jean-Paul GALINET, Virginie LEBIDOIS, Elisabeth PREVOTET, Huguette BROSSET, Ludivine LOUBAT et Michèle BOURET.

Excusés : Danielle LAPROSTE, Jean MONTOUT, Aurélien PASCHAL

Invité : Charles HENRY

Il a été demandé si le scrutin s'effectuerait à mainlevée ou à bulletin secret ?

J-G Hardoin indique une préférence de principe pour un vote à bulletin secret.

DESIGNATION DES FONCTIONS :

Pour le poste de présidente, Sophie FAGOT comme évoqué lors de l'assemblée générale, confirme sa proposition :

(12 oui, 1 abstention)

➤ **SOPHIE FAGOT est élue dans ses fonctions de présidente, à la majorité.**

Pour le poste de vice-président (e) 7 personnes sont pour la création de ce poste, cependant aucun candidat ne s'est présenté.

Pour le poste de trésorier, Robert Luczak et Danielle Laproste comme adjointe, ont candidaté. (12 oui 1 abstention pour Robert Luczak, Danielle Laproste)

➤ **ROBERT LUCZAK & DANIELLE LAPROSTE sont élus à la majorité.**

Pour le poste de secrétaire,

➤ **ELISABETH PREVOTET pour le poste de secrétaire et MONIQUE HARDOIN secrétaire adjointe, sont élues à la majorité.**

(13/13)



DÉFINITION DES DATES DES PROCHAINS CONSEILS D'ADMINISTRATION

Il est décidé que la prochaine séance prévue le 2 juillet 2025 actera le planning qui sera mis en place.

- PRISE DE DÉCISION CONCERNANT L'ACCOMPAGNEMENT DE CHARLES HENRY.

Point étudié à la demande de Michelle BOURET.

Après, échange et discussion, acquiescement des présents. Charles Henry sera donc invité lors du prochain bureau élargi du 2 juillet 2025.

ABSENCE D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE, À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 JUIN 2025 clôturant les comptes et la saison 2023/2024.

- La présidente enverra à Monsieur le Maire le dossier de présentation de l'AGM.

La séance est levée à 21h.

Sophie FAGOT

Elisabeth PREVOTET